



Budget du Conseil des Arts du Canada: Le MAL reçoit bien l'engagement du chef du Parti libéral du Canada

MONTREAL, le 28 octobre 2009- Le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) est heureux de voir le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, réitérer son engagement de doubler le budget du Conseil des Arts du Canada et de restaurer et bonifier les programmes de promotion culturelle à l'étranger.

"Cet engagement représente beaucoup pour les milieux culturels et il y a lieu de se réjouir de la position du chef du PLC", a commenté Stanley Péan, écrivain et membre du MAL. "Il est intéressant de voir le chef du PLC se référer à une expérience personnelle du milieu de la culture au moment d'engager son parti et de le voir rappeler que la stimulation de ce secteur est l'un des meilleurs investissements qu'on peut faire collectivement pour l'avenir de notre économie", a-t-il ajouté.

Comité permanent des finances

Le 7 octobre dernier, le MAL s'est aussi présenté devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2009 et y a déposé un mémoire intitulé "Le financement public des arts et de la culture : un pari d'avenir". Le MAL a recommandé d'augmenter le budget du Conseil des Arts du Canada (CAC) pour atteindre un budget de 300 millions de dollars, tel que réclamé depuis 2003. Il a aussi recommandé que soit confiée au CAC la gestion de programmes d'aide à la promotion et à la diffusion internationales des arts en le dotant, dès cette année, de crédits additionnels d'au moins 12 millions de dollars.

À propos du MAL

Le Mouvement pour les arts et les lettres regroupe sept organisations nationales et treize conseils régionaux de la culture du secteur des arts et des lettres, qui représentent des milliers d'artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels. Le Mouvement est constitué du Conseil québécois de la musique, du Conseil des métiers d'art du Québec, du Conseil québécois des arts médiatiques, du Regroupement québécois de la danse, de l'Union des écrivaines et écrivains québécois, du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, de En piste - le regroupement national des arts du cirque - ainsi que des conseils régionaux de la culture de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie, du Saguenay, de la Mauricie, du Centre du Québec, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de la région de Québec-Chaudières-Appalaches. La mission des conseils régionaux de la culture est d'appuyer le développement des arts et de la culture dans leur région.

Renseignements: Josiane Bétit, Sphère Communication, (514) 831-0276; Source: Mouvement pour les arts et les lettres